



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

professions de santé

Question écrite n° 132012

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur des décisions affectant l'enseignement de la médecine générale dans le Nord-Pas-de-Calais. D'aucuns s'interrogent sur des décisions du doyen de la faculté de médecine de Lille. Celui-ci a interdit en décembre 2011 une formation à la maîtrise de stage de deuxième cycle. Un licenciement et une réduction des enseignants dans le secteur de la médecine générale sont également pointés du doigt. Il lui demande s'il ne trouve pas que les conditions de l'enseignement de la médecine générale ne se trouvent pas affectées par certaines décisions du doyen de la faculté de médecine de Lille.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Candelier](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 132012

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 avril 2012, page 2960

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)